

PLAN DE COURS

**Département de sociologie
Université du Québec à Montréal**

Sigle : SOC8915 **Groupe :** 10

Titre : Problématiques sociologiques contemporaines:
Sociologie des phénomènes autoritaires

Session : Été 2021

Enseignant : F. Guillaume Dufour
Téléphone : (514) 987-3000 poste 7015
Bureau : A-5310
Courriel : dufour.frederick_guillaume@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

Été 2021

Professeur: Frédérick Guillaume Dufour

Bureau : A-5310

Téléphone : 987-3000 : 7015

Disponibilités : Mardi 9h00-12h00

Mercredi : 9h00-12h00

Descriptif

Examen du corpus théorique: de la philosophie politique aux théories sociologiques du politique. Sociohistoire de la modernité politique. Catégories de la modernité politique: État-nation, démocratie, droit, citoyenneté, société civile. Modalités d'institutionnalisation du politique: gouvernement, gouvernementalité et gouvernance. Théories des formes de l'État. Discours politique, groupes, partis et mouvements sociopolitiques.

Présentation du cours

Ce séminaire sera consacré à l'étude du totalitarisme, du fascisme et à d'autres formes de régimes autoritaires que les sociologues et d'autres disciplines des sciences sociales ont cherché à expliquer et à comprendre au 20^{ème} siècle. Nous retracerons la trajectoire particulière de ces concepts développés pour expliquer autant des phénomènes sociaux que des régimes politiques dès le début du 20^{ème} siècle. Nous nous intéresserons aux explications des régimes autoritaires proposés par les théories classiques du totalitarisme, ainsi qu'aux théories rivales qui ont cherché à expliquer les phénomènes autoritaires et le fascisme. Nous nous intéresserons en particulier aux institutions et aux dynamiques sociales au sein des régimes dits totalitaires en portant une attention soutenue au cas de l'Allemagne nazie. Enfin, après avoir survoler les débats sur le fascisme, nous reviendrons sur les analyses du populisme dans le monde contemporain.

Calendrier des lectures

Le plan de cours contient la liste des lectures obligatoires. L'ensemble des lectures obligatoires sera accessible via la plateforme Moodle du cours. Des lectures complémentaires ainsi que des films et podcasts pourront également être ajoutés sur la plateforme Moodle.

Les lectures obligatoires sont précédées d'un *

Introduction

Séance 1. Lundi 10 mai. Présentation

Séance 2. Mercredi 12 mai. Introduction aux concepts sociologiques de l'étude de la démocratisation et de la démocratisation

*Tilly, C. (2007). *Democracy*, Cambridge University Press, p. 1-79

Retour sociohistorique sur les théories du totalitarisme

Séance 3. Lundi 17 mai. Le 20^{ème} siècle et l'émergence de la société *totale*

*Traverso, Enzo. (2001). « Le totalitarisme. Jalons pour l'histoire d'un débat », in *Le totalitarisme. Le XXe siècle en débat*, Paris, Point, p. 9-91

Neumann, F. (1964) "Approaches to the Study of Power", *The Democratic and the Authoritarian State*, London, Free Press Paperback, p. 3-21.

Séance 4. Mercredi 19 mai. L'étude du totalitarisme chez H. Arendt

*« Chapitre 2. Les Juifs, l'État-nation et la naissance de l'antisémitisme », *Les origines du totalitarisme. Sur l'antisémitisme*, Paris, Éditions du Seuil.

« Chapitre 1. Une société sans classes », *Les origines du totalitarisme. Le système totalitaire*, Paris, Éditions du Seuil.

*« Chapitre 4. Idéologie et terreur. Un nouveau type de régime », *Les origines du totalitarisme. Le système totalitaire*, Paris, Éditions du Seuil.

Arendt, H. (2018). "Authority during the 20th Century", *Thinking Without a Banister. Essays in Understanding. 1953-1975*, Schocken Books, p. 69-91

Analyses comparées du nazisme et du stalinisme

Kershaw, I. et M. Lewin, (2003). « The Regimes and their Dictators: Perspectives of Comparison », in Kershaw, I. et M. Lewin (éds). *Stalinism and Nazism. Dictatorship in Comparison*, Cambridge University Press, 1-25.

Séance 5. Vendredi 21 mai. Études contemporaines de la relation entre le colonialisme, le fascisme et le phénomène totalitaire en Allemagne et en Italie

*Conrad, S. (2014). Internal Colonialism in Germany. Culture Wars, Germanification of the Soil, and the Global Market Imaginary, in Naranch, B. et G. Eley (éds.) *German Colonialism in a Global Age*, Duke University Press, p. 246-264.

*Matard-Bonucci, M.A. (2008). D'une persécution à l'autre : racisme colonial et antisémitisme dans l'Italie fasciste, *Revue d'histoire moderne et européenne*, p. 116-137.

Séance 6. Lundi 24 mai : Journée des patriotes (congé férié)

Séance 7. Mercredi 26 mai. Les théories du fascisme

*Griffin, R. (2010). "Consensus? Quel consensus? Perspectives pour une meilleure entente entre les perspectives francophones et anglophones du fascisme, *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, no 108, p. 53-69.

*Roberts, D.D. (2018). Chapitres 1 et 2, *Fascists Interactions. Proposals for a New Approach of Fascism and its Era*, New York, Berghanh, p. 1-43.

Semaine 8. Lundi 31 mai. Fascisme et néofascisme en contexte italien

*Prezioso, S. (2008). Antifascism and Anti-totalitarianism: The Italian Debate, *Journal of Contemporary History*, Vol 43(4), p. 555-572.

*Dormagen, J.-Y. (2008). « Le Duce et l'État-major du fascisme. Contribution à la sociologie de la domination charismatique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, p. 35-60.

Séance 9. Mercredi 2 juin. Les Khmers rouges et la répression en Chine maoïste

*Kiernan, B. (2002). "Introduction: The Making of the Khmer Rouge Victory", *The Pol Pot Regime. Deuxième édition*, Yale, Nota Bene Books. p. 1-27.

*Guiheux, G. (2018). "La construction d'un nouvel État", "La société mise au pas", *La République populaire de Chine*, Paris, Les Belles Lettres, p. 16-33.

Séance 10. Lundi 7 juin. Les formes de l'autoritarisme en Amérique latine

*Cénatus, B. et al. (2016). *Haïti. De la dictature à la démocratie*. Montréal, Mémoire d'encrier, p. 105-134.

*Durazo Herrmann, Julián. "Procès de l'autoritarisme subnational : un regard sur l'Oaxaca." *Politique et Sociétés*, volume 30, number 2, 2011, p. 71-92.
<https://doi.org/10.7202/1008312ar>

Séance 11. Mercredi 9 juin. Le renouveau des études de l'autoritarisme

Frantz, E. (2018). "Authoritarian Regime Type", "How Authoritarian Regime Gain Power", *Authoritarianism. What Everyone Needs to Know*, Oxford, 64-103.

*Geddes, B., J. Wright et E. Frantz (2018). "Power Concentration: the Effect of Elite Factionalism on Personalization", *Why Parties and Elections in Dictatorships?*, *How Dictatorships Work*, Cambridge, Cambridge University Press. P. 61-95, 129-153.

*Brwonlee, J. (2007). "The Political Origins of Durable Authoritarianism", *Authoritarianism in an Age of Democratization*, Cambridge University Press, p. 16-43,

Séance 12. Lundi 14 juin. Polarisations et autoritarismes : le cas États-Unien

*Hetherington, M.J. et J.D. Weiler, (2009). Chapitres 1 à 3, *Authoritarianism and Polarization in American Politics*, Cambridge University Press, p. 1-62.

Séance 13. Mercredi 16 juin. Les théories sur le populisme depuis 2016

*Mudde, C. et C. Kaltwasser, (2018). « Qu'est-ce que le populisme? », *Brève introduction au populisme*, Paris, Éditions de L'aube, p. 13-36.

*Brubaker, R. 2020, "Populism and Nationalism", *Nations and Nationalism* 26 (1), 44-66.

Les théories sur le populisme avant 2016

Taguieff, P.A. (2007). « Types idéaux de populismes politiques et formes mixtes », *L'Illusion populiste. Essai sur les démagogies de l'âge démocratique*, Paris, Flammarion, p. 217-268.

Mudde, C. (2010) The Populist Radical Right: A Pathological Normalcy, *West European Politics*, 33:6, 1167-1186.

Séance 14. Vendredi 18 juin. Démocratisation et autoritarisme aujourd'hui

Levitsky, S. et L. A. Way. (2010). "Introduction", *Competitive Authoritarianism, Hybrid Regimes After the Cold War*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 3-37.

*Levitzky, S. et D. Ziblatt, (2019). « Subvertir la démocratie », « Les garde-fous de la démocratie », *La mort des démocraties*, Paris, Calmann-Lévy. p. 99-168.

Séance 15. Lundi 21 juin. Synthèse

MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le cours comporte cinq modalités d'évaluation :

- un plan de travail de session
- un travail de session
- une présentation des lectures
- un exposé oral sur le travail de session
- la participation.

1 – Plan du travail de session 10%

Échéance : À remettre au plus tard le 2 juin.

Longueur : 2 pages + bibliographie

- Identifiez une problématique en lien avec le cours.
- Identifiez les principaux enjeux conceptuels et empiriques liés à la problématique en les liant aux lectures du cours.
- Présentez un plan de l'argument qui sera présenté dans le travail.
- Contextualisez les lectures du cours utilisées dans le cadre du travail.
- Présentez une bibliographie préliminaire.

2- Travail de session 40%

Échéance : À remettre le 23 juin au plus tard.

Longueur : 4500-5500 mots (bibliographie non incluse).

Consignes

- Identifiez une problématique claire et succincte qui tienne compte de la longueur requise.
- Le travail peut porter sur un cas empirique ou sur la comparaison entre deux cas empiriques, mais il doit soulever un enjeu théorique abordé dans le cours.
- Les études comparatives peuvent porter soit sur deux provinces canadiennes
- Présentez la problématique au début du texte et indiquez rapidement les étapes et les arguments à travers lesquels elle sera approfondie (un plan de l'argument).
- Développez la présentation du cas en décomposant et présentant clairement vos arguments (développement).
- Accordez une attention particulière à la définition des concepts.
- Présentez une conclusion qui effectue un retour sur la problématique de départ.
- Présentez une bibliographie des principaux ouvrages liés au cas en question.

3 - Un exposé oral portant sur le travail final 15%

Échéance : En ligne le 21 juin

Durée : 15 minutes

Consignes : L'exposé présente le travail de session : sa problématique, les différentes positions sur l'objet, son importance sociopolitique, l'hypothèse de départ, les résultats de la recherche. Il est important de respecter le délais de 15 minutes. L'exposé est un exercice qui se doit d'être succinct, synthétique et, dans la mesure du possible, accrocheur.

4 - Présentation et animation de la discussion entourant les lectures d'une semaine 15%

La présentation des lectures et l'animation de la discussion vise à favoriser une compréhension partagée des enjeux, problématiques, concepts et arguments des textes. La présentation des textes ne consiste pas en un résumé en détails de ceux-ci. Elle doit être succincte et situer un texte dans un ensemble de débats : elle doit présenter la thèse et les concepts du texte. La présentation doit soulever des questions et les soumettre à la discussion. Le rôle de l'animateur ou de l'animatrice est également de s'assurer que les interventions et la discussion portent sur les textes. La présentation doit porter sur au moins deux textes de la semaine et inclure soit le texte théorique, soit l'étude de cas. La personne responsable d'une semaine doit aviser ses collègues une semaine à l'avance des textes sur lesquels portera son exposé.

La présentation des textes ne doit pas dépasser 20 minutes.

5 – Participation 20%

La présence de l'étudiant-e à chacun des séminaires est requise. Les absences devront être justifiées.

Une bonne participation implique davantage que la présence en classe. Elle contribue à la création d'un climat intellectuel rigoureux, respectueux et ouvert en classe. Un-e bon-ne participant-e intervient régulièrement dans la discussion; il ou elle favorise la participation des autres; et, il ou elle respecte l'esprit de la discussion (son fil conducteur). Une bonne participation doit également porter sur les textes discutés et non sur le mémoire de chacun et chacune.

Échéance : La participation est évaluée en tout temps. Une note non définitive sera indiquée sur le logiciel résultat après la séance du 2 juin. La note définitive sera attribuée après la séance du 21 juin.

Grille d'évaluation : Travail final (100 % reporté sur 40%)

| | Excellent | Bien | Passable | Insatisfaisant |
|--|---|--|--|--|
| Introduction (/ 15 points) | | | | |
| La problématique est présentée sous forme d'une idée directrice (ce que vous voulez démontrer). /10 | 10 Les règles de rédaction de l'introduction sont très bien respectées. | 8 Les règles de rédaction de l'introduction sont respectées. | 6 Le respect des règles de rédaction de l'introduction doit être amélioré. | 0 Les règles de rédaction de l'introduction ne sont pas respectées. |
| Les étapes de l'argument sont clairement annoncées dans un plan. /5 | 5 Les étapes de l'argument sont clairement établies. | 4 Les étapes de l'argument sont présentées. | 3 Il faut clarifier les étapes de l'argument. | 0 Les étapes de l'argument ne sont pas présentées. |
| Développement (/ 65 points) | | | | |
| Le propos s'appuie sur des renseignements nombreux, précis et pertinents et une intégration soutenue des textes du cours liés à la problématique. /20 | 20 Le propos s'appuie sur des renseignements nombreux, précis et pertinents. | 15 Le propos s'appuie sur des renseignements précis et pertinents. | 10 Le propos devrait s'appuyer davantage sur des renseignements nombreux, précis et pertinents. | 0 Le propos ne s'appuie pas sur des renseignements nombreux, précis et pertinents. |
| L'argumentation démontre une capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration des connaissances conceptuelles et théoriques abordées dans le cours. /25 | 25 L'argumentation démontre une excellente capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration des connaissances. | 20 L'argumentation démontre une bonne capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration des connaissances. | 15 L'argumentation présente certaines lacunes au niveau de l'analyse, de la synthèse et de l'intégration des connaissances. | 0 L'argumentation ne démontre pas une analyse, une synthèse et une intégration des connaissances adéquates. |
| Le développement est divisé en plusieurs parties qui s'enchaînent de façon pertinente et cohérente. /20 | 20 Excellente organisation du développement | 15 Bonne organisation du développement | 10 L'organisation du développement doit être améliorée. | 0 L'organisation du développement présente plusieurs lacunes. |
| Conclusion (/ 15 points) | | | | |

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| <p>Une synthèse rappelle avec précision et pertinence les idées essentielles à retenir.</p> <p>/15</p> | <p>15 Excellente synthèse des idées</p> | <p>12 Bonne synthèse des idées</p> | <p>8 La synthèse des idées doit être améliorée</p> | <p>0 La synthèse des idées est absente</p> |
| <p>Respects des consignes et des normes de présentation (/5 points)</p> | | | | |
| <p>Bibliographie et références</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le développement repose sur des sources académiques fiables et variées. • Les références sont nombreuses et appropriées. • La bibliographie et les références sont indiquées clairement. • Le nombre de mots est respecté | | | | |
| <p>Qualité du français (Pénalité 5%)</p> | | | | |
| <p>Excellent (aucun point retranché) : La qualité du français est impeccable. Les phrases sont riches, complexes et variées. Le texte ne présente aucune faute d'accord. Tous les mots sont correctement orthographiés. La ponctuation est irréprochable.</p> <p>Bien (-0,1 à -0,9) : Le texte contient des fautes qui ne nuisent pas à la compréhension du texte. Les phrases sont généralement bien construites. Il y a quelques fautes d'accord, d'orthographe et de ponctuation.</p> <p>Incomplet (-1 à -1.9) : L'étudiant-e éprouve des difficultés de rédaction : les erreurs, nombreuses, nuisent à la lecture et à la compréhension du texte. Certaines phrases sont mal construites. Le texte présente des fautes d'accord. Il y a plusieurs fautes d'orthographe et erreurs de ponctuation.</p> <p>Insuffisant (-2 à -2,7) : La qualité du français est nettement insuffisante, ce qui a un impact majeur sur la lisibilité du travail. Plusieurs phrases sont asyntaxiques, quelques passages du texte sont incompréhensibles. Les accords ne sont généralement pas faits. Plusieurs mots sont mal orthographiés. Il y a peu ou pas de ponctuation.</p> | | | | |

DÉROULEMENT ET QUESTIONS FRÉQUENTES

Les fichiers PowerPoint seront accessibles sur la plateforme Moodle du cours.

À moins d'une entente préalable avec le professeur ou d'une raison médicale, il n'y aura pas de reprise pour les évaluations.

Assurez-vous de ne pas arriver en retard durant les exposés de vos collègues svp.

Le travail de session doit être remis sur le site Moodle du cours.

Une pénalité de 5% par jour sera appliquée pour les travaux en retard.

L'assistance au cours et la lecture des textes obligatoires est une condition de base pour la réussite de ce cours.

Les étudiants-es doivent consulter régulièrement leur courriel UQÀM (l'adresse normalisée nom.prénom@courrier.uqam.ca), ainsi que la plateforme Moodle du cours, car le professeur l'utilisera pour communiquer avec le groupe.

Les codes de connexion aux séminaires sur Zoom seront distribués sur la plateforme Moodle du cours.

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4

<https://instances.uqam.ca/reglements/>

Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

Autodéclaration Covid-19

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Gk7LEtpCHEmQ4Xp611NQb0-SQoL3EWJBmhqheGOB1B1UNkICUIhGNVZCRFQ3UTI5SFBZTIQ4U0JXQy4u>

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca



La **Faculté des sciences humaines** ne tolèrera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQÀM | **Faculté des sciences humaines**